

17 JUIN FICTION

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 14, Avenue Gustave Eiffel
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
532 848 090 RCS VERSAILLES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

----- Début d'extrait -----

CINQUIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Christian GERIN, démissionnaire d'office :

la société STUDIO TF1 FRANCE

société par actions simplifiée au capital de 3 949 560 euros
ayant son siège social sis 14 avenue Gustave Eiffel, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
immatriculée sous le numéro 679 802 900 RCS VERSAILLES

et ce pour une durée indéterminée.

L'associée unique déclare que la société STUDIO TF1 FRANCE ainsi que son représentant personne physique ne percevront aucune rémunération au titre de leur mandat respectif de Présidente personne morale et de représentant de la société STUDIO TF1 FRANCE dans son mandat de Présidente de la Société. Néanmoins, le représentant personne physique aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation.

La société STUDIO TF1 FRANCE a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

----- Fin d'extrait -----

Extrait certifié conforme

La Présidente

La société STUDIO TF1 FRANCE

Représentée par Léonor GRANDSIRE